Il s'agit de la phrase d'accroche de la nouvelle campagne grand public lancée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'Assurance Maladie et de nombreux autres acteurs de la région à l'occasion de la Semaine de sécurité des patients pour lutter contre l'antibiorésistance. Les professionnels de santé sont, en effet, régulièrement confrontés à l'inefficacité d'antibiotiques pour soigner leurs patients, atteints de maladies plus difficiles à traiter et nécessitant le recours à des antibiotiques plus puissants et plus coûteux.

Une menace pèse sur la santé publique, compte tenu de la multiplication de bactéries résistantes aux antibiotiques associée au faible nombre de nouveaux antibiotiques mis sur le marché chaque année. Cette situation nécessite un engagement des autorités dans une lutte pour leur préservation.

Mais l'antibiorésistance ne concerne pas que la santé humaine, il s'agit d'un problème universel plus global qui nécessite une action coordonnée associant santé humaine, animale et environnementale . C'est pour ces raisons que ce thème a été retenu cette année pour cette Semaine de sécurité des Patients.

Il est donc nécessaire de sensibiliser les patients aux bons réflexes pour éviter de tomber malade et pour bien utiliser les antibiotiques, mais aussi, accompagner les professionnels de santé dans leur prescription d'antibiotiques.

Une campagne qui explique pourquoi il faut préserver les antibiotiques

«Non, vos symptômes ne disparaîtront pas plus vite avec des antibiotiques…», dans le cabinet du médecin, ce message passe parfois difficilement quand une infection virale est diagnostiquée chez le patient alors que celui-ci espère un traitement efficace et rapide.

L'antibiotique combat les bactéries et non les virus. S'il est utilisé à tort, il rend les bactéries résistantes car elles mutent et l'antibiotique devient inefficace. **De plus, une bactérie résistante peut se transmettre à ses proches si on n'adopte pas les bons gestes pour les protéger en se lavant les mains ou en portant un masque.**

Une campagne qui explique comment on peut mieux utiliser nos antibiotiques

La campagne propose deux axes d'actions concrètes :

· **Éviter la maladie pour soi et ses proches** en se vaccinant, en se lavant les mains et en portant un masque quand on est malade et qu'on est susceptible d'être en contact avec les autres et notamment, les plus fragiles, comme dans la salle d'attente du médecin.

· **Faire confiance à son professionnel de santé** car il prescrit des antibiotiques uniquement si c'est nécessaire et il dispose, pour cela, d'outils pour orienter et préciser son diagnostic. De plus, il est important que le patient respecte les doses prescrites et la durée du traitement car il n'est pas rare que les patients arrêtent le traitement à partir du moment où les symptômes ont disparus.

Pour en savoir plus et télécharger des outils de la campagne :
https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/antibiotique

Accompagner les professionnels de santé dans leur prescription d'antibiotique

· **L'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Assurance Maladie vont distribuer aux médecins libéraux des outils pour faciliter la bonne prescription d'antibiotique :** des blocs contenant des fiches pratiques de recommandations de la Haute autorité de santé (HAS), des fiches de non-prescription d'antibiotique destinées aux patients et des supports de la campagne pour les aider à faire comprendre l'enjeu à leur patientèle.

· **Les tests rapides angine**

Devant les symptômes d'une angine deux diagnostics sont possibles : il s'agit d'une angine d'origine virale ou bactérienne. Or, dans 80 % des cas les angines sont d'origine virale et ne nécessitent pas d'antibiotiques. Les TROD (tests rapides d'orientation diagnostique) angine sont encore peu utilisés. Pourtant, les médecins peuvent les commander gratuitement auprès de l'Assurance maladie.

Afin de faciliter leur utilisation, à partir du 1er janvier 2020, l'Assurance Maladie prendra aussi en charge les tests rapides angine réalisés parÂÂ les pharmaciens dans leur officine.

· Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) grippe

L'utilisation précoce des TROD grippe permet d'orienter la décision d'utiliser ou non des antibiotiques ou des antiviraux et favorise la mise en place de mesures de contrôle adaptées.

Au cours de la précédente période hivernale (2018-2019), l'ARS Nouvelle-Aquitaine a mené **une expérimentation sur l'utilisation des TROD grippe auprès de 379 EHPAD de la Région Nouvelle-Aquitaine**
qui se sont déclarés volontaires. Les résultats de l'expérimentation TROD sont encourageants et ont conduit à étendre cette démarche à l'ensemble des EHPAD de la région.

FPour en savoir plus : https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2019-11/BILAN%20TROD%20GRIPPE%202018%202019.pdf

Boîte à outils pour les professionnels de santé

· Pour aider les professionnels de santé dans leur démarche de (non-)prescription, ils peuvent s'appuyer sur un diagnostic rapide et adapté

Comment se procurer les tests de diagnostic rapide (TDR) angine https://espacepro.ameli.fr

· **Fiches mémos de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de la Société de Pathologie Infectieuse de langue française (SPILF) pour les infections les plus fréquentes** http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2723930/fr/mieux-prescrire-les-antibiotiques-pour-les-infections-respiratoires-hautes-et-les-infections-urinaires

· **Un document à remettre au patient en cas de non prescription** http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/ATB_bdef_stc.pdf

· **Un outil d'aide à la prescription gratuit** en ligne *Antibioclic* qui est aussi disponible pour smartphone. Pour le télécharger, rendez-vous sur https://antibioclic.com/

· **Un antibiogramme ciblé pour les infections urinaires** http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/antibiogrammes_cibles_ps.pdf

· **Nouvelle rubrique grand public sur le site sante.fr :** https://sante.fr/antibiomalin

· **Page de la campagne régionale :** https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/antibiotique